Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1975)
Heft: 317

Titelseiten

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

J.A. 1000 Lausanne 1
Hebdomadaire romand
N° 317 15 mai 1975
Douzième année

Rédacteur responsable :
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 40 francs
pour la fin 1975 : 25 francs

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 1047
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :
Gabrielle Antille
Rudolf Berner
Claude Bossy
Jean-Daniel Delley

317

Domaine public

Pas de révolution pour octobre

Les programmes des partis politiques suisses sont des documents peu connus; ils ne sont pas publiés en livres de poche et les citoyens ne se les arrachent pas. Il s'agit plutôt de textes à usage interne qui reflètent l'état d'esprit, les idées, les craintes des militants et de leurs dirigeants. Leur influence sur l'électeur est négligeable et souvent même les élus ne se sentent pas tenus de se conformer à la lettre de telles déclarations d'intention. Tous les quatre ans, en prévision des élections d'octobre, ces programmes sont pourtant modifiés, complétés selon les besoins du moment. Cette année, pour deux partis qui viennent de procéder à cette opération, la tendance est claire : les démocrates-chrétiens (PDC) et l'Union démocratique du centre (UDC) adoptent la tactique du hérisson.

En 1971, le PDC avait étonné en publiant un programme relativement original et progressiste qui tranchait sur la grisaille caractérisant en général ce genre d'exercice. En avril, à Locarno, les délégués ont manié le ciseau avec application. Quelques exemples significatifs : en matière de sécurité sociale, « le sentiment de sécurité est un fondement de la qualité de la vie » disparaît; l'assurance-chômage ne doit plus servir au recyclage des travailleurs; le parti qui mettait traditionnellement la famille au centre de ses préoccupations renonce à ce que « par une égalisation plus forte des charges et par une répartition plus équitable des coûts croissants de l'éducation » les conditions soient créées qui permettent « à la famille de remplir ses devoirs sociaux en toute responsabilité et sans voir baisser son niveau de vie ». Les femmes, les jeunes, les personnes âgées font également, au détour des chapitres, les frais de ce réalisme; tout comme la protection de l'environnement. Ce raidissement affecte jusqu'à certains diagnostics sociaux fondamentaux : on n'insiste plus sur la profonde inégalité qui caractérise dans notre pays la répartition des revenus, ni sur la concentration accélérée qu'on voyait jusqu'ici affecter une autre répartition, celle de la fortune. L'UDC n'est pas de reste, dans cette surenchère à l'austérité. Le changement d'appellation avait été pour elle une profonde innovation (!). De PAB à UDC, la tendance était à faire de cette formation un grand rassemblement populaire du centre, abandonnant ainsi des aspirations spécifiques et restreintes d'un électorat jugé trop étroit. Aujourd'hui, machine arrière toute ! Le programme d'action qui débutait il y a quatre ans par « un accent principal mis sur la personne humaine » et « un environnement sain » s'ouvre maintenant avec « L'Etat et le droit »; autre signe : le chapitre intitulé « La Confédération et le monde » est remplacé par « Défense nationale et politique extérieure »...

Certes, il n'y a pas là de quoi s'alarmer ou s'étonner trop longtemps. Tous ces points naguère affirmés n'ont pas ou peu été défendus par les mandataires de ces partis. Le dire et le faire, maintenant, coïncident ! Le centre, qu'il soit « dynamique » ou « démocratique » reste ce qu'il a toujours été, un conservatisme honteux.

DANS CE NUMÉRO

Pp. 2/3 : Les bonnes affaires des centres commerciaux; p. 3 : Point de vue : Les sapins et la choucroute; p. 4 : De nouvelles voies pour la démocratie; p. 5 : Réforme de l'école vaudoise : mais qui soutient vraiment le Conseil d'Etat ?; p. 6: Don Julio Alvarez del Vayo — Le carnet de Jeanlouis Cornuz : Nationalismes; p. 7 : La semaine dans les kiosques alémaniques : Journaux d'usine — Assurer le nucléaire; p. 8 : Bally, un test manqué par le Valais.